

Depuis 2008, la responsabilité de la section Arts-Théâtre du lycée Chagall est confiée à un professeur nommé sur poste spécifique national. Cette section d'enseignement propose un cycle de **trois années** : l'enseignement facultatif de la classe de **seconde** permet l'accès à l'enseignement de **spécialité** dans le **cycle terminal**.

En classe de seconde, l'enseignement se porte à 3h hebdomadaires, dans le cycle terminal à 4h pour la première, 6h pour la terminale proprement dite.

Le **contenu de l'enseignement** peut être décliné en trois secteurs d'apprentissage :

- l'apprentissage **théorique** : histoire du théâtre, de ses esthétiques et du répertoire textuel qui l'accompagne, de ses ruptures et de sa place centrale dans la culture depuis la Grèce archaïque jusqu'à nos jours ;
- l'apprentissage **dramaturgique** : si le théâtre peut conjuguer tous les arts (danse et poésie, peinture et musique, sculpture, architecture), il n'en possède pas moins un langage créateur lié à l'espace et au temps, à la lumière et au son, à la matière, soit la mise en scène dont penseurs, écrivains, artistes, théoriciens modernes ont interrogé et développé le potentiel (Mallarmé avant Craig et Appia, Bergson, Kandinsky, Gropius, Brecht, Artaud, Derrida notamment) ;
- l'apprentissage **pratique** : c'est pour l'élève et son groupe de classe appréhender l'exercice de plateau, à savoir le **jeu** et ses caractéristiques. Lors de ce cours de pratique, le **professeur** accueille un **partenaire artistique**.

L'accès à cet enseignement pouvant aussi faire l'objet d'une demande de dérogation au motif du parcours artistique requiert un engagement d'exigence : en outre aimer lire, écrire et imaginer, et se rendre disponible au-delà de l'emploi du temps consacré.

Tous les élèves fréquentent les **spectacles**, dont la liste est établie par le professeur en début d'année. Ils sont suivis **au même titre que les cours** : une dizaine de sorties annuelles est proposée, à la découverte d'une scène de qualité, principalement à Reims (Comédie, Manège) et à Paris (Odéon, Opéra de Paris, Rond-Point, La Villette et d'autres). Chaque spectacle est alors analysé en classe, et sa relation étendue consignée dans un **Carnet de bord** individuel portant également la trace des séances de plateau.

La progression dans la confection annuelle du carnet de bord demande un soin pour le détail et l'archive ; le prolongement des cours par la lecture et la recherche personnelle l'enrichit. En classe de terminale, ce carnet devient un document officiel du baccalauréat dont le programme national est limitatif et complémentaire. Deux questions composent ce programme, lesquelles pour 2023-24 s'orientent à partir de *Richard III* de William Shakespeare avec ses approches diverses à la scène, ainsi que de *Dominique Blanc : un parcours de comédienne* avec *Phèdre* de Jean Racine, *Le mariage de Figaro* de Beaumarchais et *Angels in America* de Tony Kushner.

La section d'élèves participe à la **Journée Porte ouverte** du lycée et présente publiquement en mai un **travail de fin d'année**.

Un **séjour culturel et pédagogique à l'étranger** est proposé aux élèves du cycle terminal : Grèce, Italie.

Un dernier mot : accéder à la section Arts-Théâtre du lycée Chagall pour y travailler sérieusement garantit souvent une poursuite d'études dans des écoles sélectives de l'enseignement supérieur, comme les classes préparatoires, et des départements d'Université prisés.